

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

CARMAT

Société anonyme au capital de 183 117,40 euros
Siège social : 36, avenue de l'Europe, Immeuble l'Etendard – Energy III
78140 Vélizy-Villacoublay
504 937 905 R.C.S. Versailles

Avis rectificatif

Erratum à l'avis de réunion valant convocation concernant l'assemblée générale extraordinaire de la société Carmat du 10 août 2016 paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires n° 81 du 6 juillet 2016 - Annonce n°1603788

Dans le texte du 3^{ème} projet de résolution (paragraphe b), il faut lire : "le nombre maximum d'Actions de Préférence pouvant être attribuées est de 7 130 ;"

au lieu de

"le nombre maximum d'Actions de Préférence pouvant être attribuées est de 5 942 ;"

1603999